



BULLETIN d'INFORMATION

Mensuel de
Union Départementale
des Syndicats CGT
8, Place Malus
18000 BOURGES

-O-O-O-

ISSN 1168-0423
Prix : 0,15 €

Bourges CTC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Déposé le 25/09/2026
A distribuer avant le 30/09/2026

Edito

UNE SITUATION QUI AMÈNE DES RÉPONSES...

Assez inattendues pour certains. Nous l'avons tous vu, cet été a été marqué par une crise majeure des moyens pour les services publics de secours. Les nombreux incendies dans tout le pays et l'ampleur de certains ont déclenché une vague d'indignation et de colère que le gouvernement et ses vassaux préfectoraux ont tenté de minimiser plutôt qu'éteindre en répondant aux besoins.

Ils nous l'ont fait avec tout le mépris que nous connaissons en privilégiant le sauvetage de quelques bourgeois et en se consacrant au maintien de l'économie de la métropole bordelaise. Oui, il fallait assurer la production aéronautique et de l'armement. Quid des centaines de maisons détruites, des vies arrachées, des blessures et des traumatismes profonds ?

Comme pour le Covid, les "héros" d'hier sont retombés dans l'oubli et les moyens tant demandés resteront probablement dans les méandres budgétaires et les campagnes d'austérité. Quand une caste de privilégiés décide de sacrifier une partie de la population, comment peut-on la qualifier ? Quand les possédants laissent les travailleurs s'exposer à des conséquences pour leur santé et leur vie, que doit-on penser ? Ce sont tout simplement des voyous, des crimi-

nels en col blanc taché de rouge.

Les mêmes sont tout autant responsables de la situation sociale que nous vivons depuis que l'impérialisme tente de se refaire la cerise et s'efforce de mettre fin à sa propre crise de système. Nous ne sommes pas dans un choc pétrolier ou autre mais bien dans une conception profonde d'une société mondialisée asservie à la grande puissance des groupes et du patronat.

Les invasions comme le réchauffement climatique, les virus comme les incendies sont des marchés comme les autres. Et dans toute économie de marché, il y a ceux qui en profitent et ceux qui subissent, il y a les exploités et les exploités. Il n'y a que deux classes et la nôtre souffre.

Les constantes problématiques que nous connaissons ne sont dues qu'à la volonté de faire des profits le plus rapidement possible, quels que soient les moyens mis en œuvre et malgré les conséquences.

Tous les prix augmentent, la grande majorité d'entre nous tente de survivre, la problématique première est le niveau des salaires et la classe adverse, qui

.../...

Sommaire :

Edito : Une situation qui amène ...	P. 1 & 2
Ils nous volent tout, reprenons tout	P. 2
Fête de l'Huma à St-Florent	P. 3
Déclaration CGT - Conseil CPAM 17/09	P. 4 & 5
Intervention élus CPAM devant le Conseil	P. 6 à 8
Prise de parole du 15/09	P. 9
Hommage à Marcellin Ferrand	P. 10 & 11
Souscription UD	P. 11
Communiqué de presse - 21/09	P. 12



AGENDA

FORMATION SYNDICALE UD - 2026

➤ CSE Prise de mandat : 23-27 Novembre

**Pensez à déposer vos congés éducation
un mois avant le début du stage
auprès de votre employeur
et informez l'UD de votre participation.**



ne connaît pas la crise, répond : "il faut arrêter de rembourser les arrêts maladie de courte durée". Pour le patronat "il y a un nombre d'arrêts maladie de courte durée qui augmente d'une manière parfois suspecte" et de prôner "des arrêts maladie qui ne soient plus remboursés ni par le régime de base, ni par les complémentaires santé". Et il finit par une conclusion qui peut rendre hilare son camp : "là, ça aura un effet comportemental".

Après se tordre de rire lorsque l'affirmation d'augmenter les salaires se pose, après se glorifier de faire des économies sur les chômeurs, les allocataires les plus modestes ainsi que sur les retraités, le patronat remet en cause notre système de soins complet en commençant par le secret médical et la prescription. La police patronale du soin existe déjà mais ça ne va pas assez loin à leurs yeux. A quand une milice de la santé ?

Dans le même temps, des travailleurs de plus en plus pauvres et des possédants de plus en plus riches, le mécontentement énorme, une colère qui gronde avec une prise de conscience qui grandit en voyant que la bourgeoisie vole nos vies, font que la fronde sociale tend sérieusement à s'amplifier.

Vous voyez, les positions de classe se renforcent. La période à venir doit apporter des réponses de notre part. Non pas par le dialogue social qui ne produirait que de l'acceptation mais bien par des conditions du rapport de forces intellectuel et de masse pour comprendre qu'ils veulent en finir avec notre classe. Encore une fois, nous sommes bloc contre bloc. Construisons les barricades.

Le salaire et ce qui en découle, le pouvoir social pour assurer notre ordre social doivent être au cœur de nos discussions et de nos revendications. Nous devons reprendre tout ce qui nous appartient. Tout est à nous.

Bon courage, les Camarades, il en faut.

Sébastien MARTINEAU
Secrétaire Général

ILS NOUS VOLENT TOUT, REPRENONS TOUT

Quand les prix flambent et que la spéculation va bon train, il est franchement temps de réagir et de passer à l'action.

La production et les bénéfices augmentent, les prix flambent et nos salaires ne cessent de diminuer.

Entre 2017 et aujourd'hui, la part de la valeur ajoutée de tout ce que nous produisons est passée de 34 % à 36 %, du travail au capital. Ce sont deux points qui ont disparu de nos salaires bruts et qui alimentent les profits des possédants. Quand 64 % de cette valeur ne sert qu'à nous maintenir la tête hors de l'eau alors que nous produisons l'ensemble des richesses, il est impérieux de prendre les rênes de notre destin.

Aujourd'hui, l'augmentation des prix relevés "disponibles" en août 2026 est la suivante (Insee sur un an) :

- ⇒ L'ensemble des prix +2,4 %
- ⇒ Alimentation +1,1 % (viande +2,1 %, produits frais +5,9 %, lait-fromage-œuf +0,2 %, salade +21,3 %, tomates-courgettes +22,3 %)
- ⇒ Gazole +36,4 %
- ⇒ Essence +19,1 %
- ⇒ Gaz +14,3 %
- ⇒ Electricité +1,1 %
- ⇒ Loyers +1,6 %

Et pour mesurer le cambriolage social massif en cours depuis des mois et des années, les salaires (brut hors primes et heures supplémentaires) n'ont augmenté que de 1,9 % (Insee). Pour ceux qui pourraient encore en douter, la richesse créée est bien captée par les profits du patronat et des actionnaires. Et si nous comptons sur les primes pour faire de nos vies autre chose, c'est mal comprendre la stratégie du patronat : donner peu quand il faut pour calmer et par la suite reprendre beaucoup sans frustration ni colère.

Plus que jamais, l'organisation de la riposte de classe doit être notre priorité.

Les salaires, les pensions, le collectivisme, la solidarité, la redistribution que les travailleurs doivent décider eux-mêmes doivent être notre ligne de conduite de tous les instants.

Après la journée du 15 et pour continuer le combat qui nous est mené, organisons-nous avec les travailleurs pour faire du 29 septembre un moment fort de contestations et de propositions pour le changement de société tant voulu par notre classe.

Il est temps...

FÊTE DE L'HUMANITE A ST-FLORENT SUR CHER

LE 30 AOUT 2026

Lors de l'intervention de notre secrétaire général, il a été rappelé la position patronale dictée en 2007. Il nous a semblé intéressant de remettre aujourd'hui ce que disait Denis Kessler voilà presque 20 ans.

Comme vous le constatez, la ligne et la cohérence du combat de classe patronal amènent la situation que nous connaissons actuellement. Il lui reste encore des chantiers et c'est tout l'enjeu des conclusions des universités d'été du Medef de cette année.

Denis Kessler, ancien vice président du Medef disait voilà presque 20 ans, sous la présidence de Sarkozy, la chose suivante :

"Le modèle social français est le pur produit du Conseil national de la Résistance. Un compromis entre gaullistes et communistes. Il est grand temps de le réformer, et le gouvernement s'y emploie.

Les annonces successives des différentes réformes par le gouvernement peuvent donner une impression de patchwork, tant elles paraissent variées, d'importance inégale, et de portées diverses : statut de la fonction publique, régimes spéciaux de retraite, refonte de la Sécurité sociale, paritarisme...

A y regarder de plus près, on constate qu'il y a une profonde unité à ce programme ambitieux. La liste des réformes ? C'est simple, prenez tout ce qui a été mis en place entre 1944 et 1952, sans exception. Elle est là. Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945, et de défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance !

A l'époque se forge un pacte politique entre les gaullistes et les communistes. Ce programme est un compromis qui a permis aux premiers que la France ne devienne pas une démocratie populaire, et aux seconds d'obtenir des avancées - toujours qualifiées d'«historiques» - et de cristalliser dans des codes ou des statuts des positions politiques acquises.

Ce compromis, forgé à une période très chaude et particulière de notre histoire contemporaine (où les chars russes étaient à deux étapes du Tour de France, comme aurait dit le Général), se traduit par la création des caisses de Sécurité sociale, le statut de la fonction publique, l'importance du secteur public productif et la consécration des grandes entreprises françaises qui viennent d'être nationalisées, le conventionnement du marché du travail, la représentativité syndicale, les régimes complémentaires de retraite, etc.

Cette «architecture» singulière a tenu tant bien que mal pendant plus d'un demi-siècle. Elle a même été renforcée en 1981, à contresens de l'histoire, par le programme commun. Pourtant, elle est à l'évidence complètement dépassée, inefficace, datée. Elle ne permet plus à notre pays de s'adapter aux nouvelles exigences économiques, sociales, internationales. Elle se traduit par un décrochage de notre nation par rapport à pratiquement tous ses partenaires.

Le problème de notre pays est qu'il sanctifie ses institutions, qu'il leur donne une vocation éternelle, qu'il les «tabouise» en quelque sorte. Si bien que lorsqu'elles existent, quiconque essaie de les réformer apparaît comme animé d'une intention diabolique. Et nombreux sont ceux qui s'érigent en gardiens des temples sacrés, qui en tirent leur légitimité et leur position économique, sociale et politique. Et ceux qui s'attaquent à ces institutions d'après guerre apparaissent sacrilèges.

Il aura fallu attendre la chute du mur de Berlin, la quasi-disparition du parti communiste, la relégation de la CGT dans quelques places fortes, l'essoufflement asthmatique du Parti socialiste comme conditions nécessaires pour que l'on puisse envisager l'aggiornamento (changement en profondeur) qui s'annonce. Mais cela ne suffisait pas. Il fallait aussi que le débat interne au sein du monde gaulliste soit tranché, et que ceux qui croyaient pouvoir continuer à rafistoler sans cesse un modèle usé, devenu inadapté, laissent place à une nouvelle génération d'entrepreneurs politiques et sociaux."

Conseil CPAM du Cher 17 septembre 2026

Déclaration de Florie GAETA au nom de la CGT

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur,
Madame Georget, auditrice de la MNC,
Monsieur Dalin, chef d'antenne de la MNC,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

L'Assurance Maladie vient de publier ses statistiques annuelles sur les accidents du travail et les maladies professionnelles. La sinistralité au travail ne recule plus, les jeunes restent surexposés puisqu'ils concentrent 16 % des accidents.

En 2025 ont été reconnus : 783 décès par accident du travail ; 344 décès par accident de trajet, dont 261 accidents de la route ; 204 décès par maladie professionnelle, principalement liés à l'amiante.

Près de 700 000 accidents reconnus ont donné lieu à un arrêt de travail ou une incapacité permanente, soit 84 millions de journées d'arrêt de travail sur l'année. Cela représente 5,4 milliards d'euros en 2025, soit 10,5 % de plus qu'en 2024.

Le travail tue et handicape !

Les accidents du travail liés au stress, au harcèlement ou à l'épuisement professionnel ont bondi. Les victimes sont principalement des femmes (65 %), des salarié·es de plus de 50 ans (plus de la moitié) et des travailleurs et travailleuses exerçant des professions d'encadrement.

Les chiffres officiels ne reflètent absolument pas la réalité en raison de la sous-déclaration, de la sous-reconnaissance, des contestations systématiques des patrons, et des voies de recours inaccessibles pour beaucoup. La reconnaissance d'un AT ou d'une MP est un parcours du combattant pour tous les salariés.

Des décrets sont en préparation pour limiter à un an, contre trois actuellement, les arrêts maladie pour les ALD non exonérantes, tandis que franchises médicales et participations forfaitaires continuent d'augmenter. Dans le même temps, les indemnités journalières AT/MP seraient plafonnées à 1,8 SMIC et entièrement fiscalisées.

Plutôt que de s'attaquer au patronat en lui faisant supporter le coût qui pèse sur notre santé, le gouvernement choisit de faire payer les victimes.

Pire, les institutions désavouent leurs propres travaux, comme au Sénat sur la souffrance psychique au travail. L'enquête proposait 39 mesures, dont la

création d'un tableau de maladies professionnelles pour les pathologies psychiques et une instance dédiée à la santé au travail dans l'entreprise. Le patronat s'y étant toujours opposé, le Sénat a censuré son rapport après des mois de travail et d'auditions. Les mêmes qui ont milité pour la disparition des CHSCT.

On voit que le virage préventif ce n'est pas pour maintenant...

Il est urgent de réduire réellement la sinistralité, de combattre la sous-déclaration, de garantir une juste réparation des victimes et de renforcer la prévention.

Dans le même temps, le gouvernement a tenté d'étouffer un second rapport, celui de l'IGAS sur la périnatalité.

L'introduction de ce document explique : « Cette mission a en effet été réalisée alors qu'était confirmé par l'INSEE un taux de mortalité infantile atteignant 4,1 pour 1 000 naissances en 2024, les questions relatives à la mortalité infantile et à l'organisation de notre système de santé autour de la grossesse et de la naissance étant dès lors très présentes dans le débat public » ...puis page 5... la France, qui est passée de la 3e place au sein de l'Union européenne (UE) entre 1996 et 2000 à la 20e en 2021, puis à la 23e à partir de 2022. Ce déclassement est provoqué par la reprise à la hausse de nos taux de mortalité néonatale et infantile à compter de 2011, alors même que le reste de nos partenaires de l'UE continuent, eux, leur trajectoire à la baisse.

Le rapport évoque : « une augmentation **continue et grave** de la mortalité infantile, particulièrement préoccupante en plusieurs parties du territoire national. »

Si la mortalité maternelle diminue, il est dit que « la mortalité néonatale est fortement liée aux facteurs socio-économiques et le risque de décès néonatal est nettement plus élevé dans les zones les plus défavorisées où vivent les femmes les plus pauvres. Ces inégalités sociales rendent compte, dans une large mesure, des inégalités territoriales en France ; elles constituent de surcroît un facteur évitable de mortalité néonatale. Ainsi, de 2004 à 2022, parmi les mères actives, le taux de mortalité infantile varie en moyenne de 2,2 ‰ pour les cadres, à 3,5 ‰ pour les ouvrières et 3,6 ‰ pour les employées. Ce taux est

encore plus élevé pour les femmes inactives ou celles dont la catégorie sociale est inconnue, avec 5,1 %.

Que s'est-il donc passé ? Deux pistes parmi d'autres : la fermeture de 40 % de nos maternités et la tarification à l'activité, qui affecte pleinement l'obstétrique.

Il préconise la réouverture de lits spécialisés, une meilleure gouvernance et planification. Il recommande, dans chaque département, un plan d'action sous l'égide des ARS, de l'assurance maladie et de la PMI.

Il est aussi écrit : « À cet égard, résultant largement des difficultés rencontrées localement (2.3.1), l'organisation des maternités sur le territoire devrait dorénavant s'inscrire dans un cadre juridique renoué, transparent et partagé ... ».

Face à ces sombres constats, des décisions irresponsables persistent. À l'hôpital Jacques-Cœur, une note du 31 août annonce la fermeture de 4 lits en pédiatrie et de 2 lits à la maternité. Certaines

chambres seront transformées en bureaux, un scandale alors que des hospitalisations sont refusées faute de place.

Quand est-ce que la CNAM va se saisir de cette urgence ?

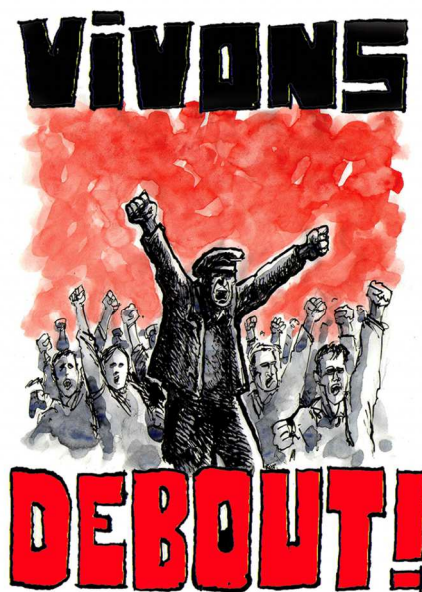
La santé de nos enfants ne devrait-elle pas être la priorité ? N'est-ce pas à cela que l'évolution d'une société peut se mesurer ?

Nous soulignons aussi que les femmes sont particulièrement impactées.

Ce qui est présenté ce jour ne répond pas aux besoins de santé de la population mais concrétise la guerre de classe qui nous est menée.

La CGT poursuivra son combat, ici et partout où nous le pouvons, dans l'intérêt des travailleuses et travailleurs de ce pays et pour la défense de notre santé.

Merci.



& La maxime du mois &



**LE FASCISME EST TOUJOURS AUTOUR DE NOUS,
PARFOIS EN CIVIL.
LE FASCISME EST SUSCEPTIBLE DE REVENIR
SOUS LES APPARENCES LES PLUS INNOCENTES.
NOTRE DEVOIR EST DE LE DÉMASQUER, DE MONTRER
DU DOIGT CHACUNE DE SES NOUVELLES FORMES.**

UMBERTO ECO

INTERVENTION DES REPRESENTANTS CGT A LA CPAM

CONSEIL DU 17 SEPTEMBRE 2026

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

Nous souhaitons intervenir sur le rapport « Charges et Produits » qui nous est présenté avec toute la sobriété rassurante d'un document technique : des tableaux, des courbes, des objectifs... et surtout des milliards d'euros d'économies.

Ce rapport est profondément politique. Il poursuit méthodiquement la réduction des dépenses de santé et le recul de notre Sécurité sociale.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes : 1,3 milliard d'euros d'économies proposées pour 2024, 1,6 milliard pour 2025, puis 3,9 milliards en 2026 et encore 3,9 milliards pour 2027.

En trois ans, l'effort demandé a triplé.

La CNAM veut désormais limiter les dépenses d'Assurance maladie à l'évolution du PIB. Mais les maladies ne consultent pas les prévisions de l'INSEE avant de se déclarer. Le vieillissement ne ralentit pas lorsque la croissance baisse et les besoins de soins ne se mettent pas en pause pour respecter une trajectoire budgétaire.

La santé pèse davantage que bien des branches industrielles dans le PIB. Mais puisqu'elle ne produit pas suffisamment de dividendes lorsqu'elle reste socialisée, le MEDEF continue de la considérer comme une charge.

Quand l'enveloppe est fixée avant l'évaluation des besoins, cela porte un nom : le rationnement. Lorsque le technocrate parle d'efficience, l'assuré, lui, découvre simplement qu'il sera moins bien remboursé.

Ce rapport s'inscrit d'ailleurs si parfaitement dans le catéchisme néolibéral que le MEDEF reconnaît lui-même que ses propositions en matière de santé s'appuient sur le rapport « Charges et Produits » de la CNAM.

La CNAM programme 3,9 milliards d'euros d'économies. Le MEDEF en exige 6,5 dès 2027 et 21,5 d'ici 2030.

En réalité, la CNAM fournit le véhicule, le MEDEF règle le GPS et les assurés paient le carburant.

Nous posons donc cette question aux représentants du MEDEF qui siègent dans ce Conseil : assumez-vous une stratégie consistant, selon les mots mêmes de votre organisation, à faire porter l'effort « d'abord sur les retraités et les dépenses sociales », tout en diminuant les prélèvements sur les entreprises ?

C'est évidemment une question rhétorique. Nous ne voudrions pas vous embarrasser avec un suspense inutile.

Moins de cotisations venant des entreprises, moins de droits pour les assurés : bien sûr que vous assumez.

Depuis plus d'un siècle, le grand patronat français a régulièrement préféré ses intérêts de classe à ceux du pays et du peuple, parfois jusqu'à la trahison. Une partie de ses dirigeants s'est compromise dans la Collaboration. On aurait pu croire que cela les vouerait aux gémonies. Mais la capacité du système à recycler ses élites s'est révélée bien plus efficace que celle de notre système de santé à soigner la population.

Rien d'étonnant, finalement, à ce que le patronat préfère aujourd'hui encore sa santé financière à celle des travailleurs.

Mais revenons à cette déclaration de guerre sociale portée par Thomas Fatôme.

Le rapport prévoit 600 millions d'euros d'économies grâce à une nouvelle « articulation des financeurs ». Admirez au passage la poésie technocratique : quand la CNAM « articule les financeurs », c'est généralement l'assuré qui doit ouvrir son portefeuille.

Tout le monde a compris que derrière cette formule se cache un nouveau transfert vers les complémentaires.

Car un euro déremboursé ne disparaît pas. Il se transforme en cotisation supplémentaire, en reste à charge ou en renoncement aux soins. Voilà un miracle comptable : la dépense sort des comptes de la Sécurité sociale et réapparaît dans le budget des familles. Elle n'a pas diminué, mais elle est devenue privée. Elle est donc, paraît-il, beaucoup plus vertueuse.

Thomas Fatôme reconnaît pourtant que 7% des personnes vivant sous le seuil de pauvreté n'ont pas de complémentaire et que 41% d'entre elles invoquent une raison financière.

Sa réponse ? Leur proposer un contrat minimal.

Une petite couverture pour les petits revenus : voilà le progrès social version 2027. Chacun sera couvert selon ses moyens, et chacun sera soigné selon son contrat. L'égalité, mais avec plusieurs gammes tarifaires.

Lorsque le MEDEF et ses satellites dénoncent les prétendues « charges » qui pèseraient sur le travail, comprenez sur les profits, ils visent toujours les cotisations sociales. Curieusement, la cotisation obligatoire versée à une complémentaire ne leur pose aucun problème.

Le même euro quitte pourtant la feuille de paie. Mais sa

destination change tout : s'il finance un droit collectif, c'est une charge insupportable ; s'il alimente un marché privé, c'est une cotisation moderne et responsable.

Ce que le patronat refuse, ce n'est donc pas la cotisation. C'est la socialisation de la valeur produite par les travailleurs et pire encore, la solidarité de classe que la cotisation sociale représente.

Et l'on nous expliquera ensuite que la lutte des classes n'existe plus ! Elle existe si peu qu'elle produit des rapports, des budgets, des remboursements et qu'elle dispose même de représentants autour de cette table. Il va donc falloir que chacun choisisse, très vite, de quel côté de la barricade il souhaite se placer.

La Sécurité sociale que vous êtes en train de fabriquer est celle de 1930 : des assurances fragmentées, des remboursements partiels, une multitude d'organismes et une protection dépendant des moyens de chacun.

La seule véritable modernité sera de disposer de la Sécurité sociale de 1930, mais avec une application mobile, un chatbot et de l'intelligence artificielle.

La Sécurité sociale de 1945 avait précisément été créée pour dépasser celle des années 30, autour de trois ambitions : l'unité, l'universalité et la démocratie sociale.

En 2007, Denis Kessler, ancien dirigeant du MEDEF, un malandrin particulièrement lucide sur les intérêts de sa classe, écrivait : « Il s'agit aujourd'hui de sortir de 1945 et de défaire méthodiquement le programme du Conseil national de la Résistance. »

Reconnaissons-lui au moins une qualité : il n'avait pas caché l'objectif.

Le MEDEF rédige le programme, les gouvernements successifs l'exécutent, la CNAM en écrit les fiches pratiques et les directeurs locaux mettent tout ça en musique.

Déremboursements, franchises, forfaits, complémentaires, conditionnalité des droits, financiarisation et disparition de la démocratie sociale : le programme est appliqué avec une remarquable constance et une réelle conscience de classe.

Sur les arrêts maladie, même logique : limitation des prescriptions, signalements par les employeurs, multiplication des contrôles et 250 millions d'euros d'économies.

Le salarié malade est désormais présumé fraudeur jusqu'à preuve du contraire. L'organisation du travail qui l'a rendu malade, en revanche, bénéficie toujours de la présomption d'innocence.

On parle sans cesse de responsabiliser les salariés. On parle beaucoup moins de la responsabilité des employeurs dans l'intensification du travail, les troubles

musculo-squelettiques, les risques psychosociaux et l'usure professionnelle.

On ne parle pas davantage des salaires de misère qui contraignent les plus modestes à consommer l'alimentation à bas prix et ultra-transformée fournie par l'industrie agroalimentaire. On commence par mal payer les travailleurs, on leur vend une alimentation qui dégrade leur santé, puis on leur reproche de tomber malades et l'on diminue leurs remboursements.

C'est ce que l'on appelle sans doute l'économie circulaire.

Mais heureusement, il y a la prévention. Ah la prévention ! Le mot magique.

Et là, les bonnes intentions ne manquent pas. Il est vrai qu'elles ont l'immense avantage de ne rien coûter. En revanche, nous ne trouvons aucune enveloppe nouvelle clairement identifiable ni aucun moyen humain à la hauteur des enjeux de cette prévention.

Une prévention sans budget et sans personnel, ce n'est pas une politique : c'est une affiche, un logo et une publication sur les réseaux sociaux.

D'ailleurs comment faire plus dans un département qui est un désert médical ?

Un peu plus loin, le rapport prétend également s'attaquer à la rente, mais avec la discrétion que l'on réserve généralement aux amis que l'on ne souhaite pas déranger.

Pourtant, cette transformation de la Sécurité sociale en machine à profits pour des intérêts privés ronge notre système.

Prenons un seul exemple, local : la clinique Guillaume-de-Varye. Elle appartient, comme vous le savez, au groupe Elsan, qui compte parmi ses investisseurs le fonds américain KKR.

Par ailleurs, la chambre régionale des comptes relève que la réanimation de l'hôpital public Jacques-Coeur assure la couverture de son activité chirurgicale.

La répartition des rôles est admirablement organisée : au public les urgences, la permanence et les risques les plus lourds ; au groupe financiarisé l'activité rentable et la rémunération des investisseurs.

De là à penser qu'une partie de nos cotisations contribue, au bout de la chaîne, au rendement de fonds de pension et peut-être aux retraites par capitalisation d'Américains, il n'y a qu'un pas.

Nous ne pouvons évidemment pas le démontrer faute de transparence. Et c'est précisément cette opacité qui est scandaleuse, tout comme l'immobilisme des pouvoirs publics en la matière.

La solidarité devient donc internationale, mais curieusement pas au bénéfice des assurés du Cher.

Et dans tout cela, que deviennent les directeurs de CPAM ?

Ils ne sont plus les responsables d'organismes locaux de Sécurité sociale administrés au plus près des assurés. Ils sont devenus des préfets sociaux, chargés de traduire en objectifs, en indicateurs et en suppressions d'emplois la politique de sape décidée par un forcené cloîtré à l'Élysée, qui a pour livre de chevet la « Stratégie pluriannuelle de redressement des comptes publics » du MEDEF.

Les Conseils sont consultés, les représentants parlent, les procès-verbaux attestent que le dialogue a bien eu lieu, puis les directeurs appliquent exactement ce qui avait été décidé avant la réunion.

C'est ce que l'on appelle le dialogue social : nous dialoguons et eux décident.

Très souvent avec le soutien de syndicats de travailleurs, d'ailleurs. La satire trouve parfois dans la réalité une concurrence redoutable.

Monsieur le Directeur, avec quels agents comptez-vous mettre en œuvre toutes les nouvelles missions annoncées ?

Il faudrait développer la prévention, lutter contre le non-recours, accompagner les assurés, contrôler davantage les arrêts, détecter les fraudes, échanger des données avec les complémentaires, généraliser la dématérialisation et déployer l'intelligence artificielle.

Tout cela après des années de suppressions d'emplois, sans recrutements suffisants et sans reconnaissance salariale.

Toujours plus de missions avec toujours moins d'agents : voilà l'autre miracle permanent de la CNAM. Et lorsque le miracle ne se produit pas, on expliquera sans doute que les personnels manquent d'agilité.

Et il y a une autre réalité que vos tableaux de bord mesurent beaucoup moins volontiers et qui est la montée de la violence dans les accueils physiques.

Dans un tableau Excel, la diminution des indemnités journalières versées à une victime d'accident du travail n'est qu'une ligne d'économies. Dans un accueil, c'est une personne blessée, privée d'une partie de son revenu, qui se retrouve face à un agent n'ayant décidé de rien.

Alors, qu'a prévu Thomas Fatôme ? Que prévoit la direction locale ? Que prévoient nos chers conseillers lorsqu'ils approuvent ou accompagnent ces orientations ?

Des effectifs supplémentaires ? Des dispositifs de protection ? Une présence renforcée de l'encadrement ? Une véritable formation ? Un accompagnement systématique après chaque agression ? Ou simplement une nouvelle fiche de signalement, un nouveau numéro dans un tableau et une affiche rappelant que « la violence, c'est pas bien » ?

Les agents ne doivent pas devenir les amortisseurs humains de l'austérité ni la police de la dépense. Notre mission, avant tout autre considération, est d'ouvrir et de garantir les droits des assurés.

Alors, puisque nous approchons du terme de ce travail de démolition, remercions celles et ceux qui y contribuent avec tant de constance.

Merci au MEDEF, qui avait annoncé le programme.

Le MEDEF qui refuse que l'argent public serve les intérêts collectifs, mais réclame toute l'année davantage d'aides, d'exonérations et de subventions. Il faut le comprendre : l'argent public est une dépense insupportable tant qu'il n'a pas été versé sur le compte d'une entreprise.

Merci à l'ARS, dont la CGT réclame la suppression, et dont l'un des dirigeants a désormais rejoint notre CPAM. La circulation des élites fonctionne, encore une fois, beaucoup mieux que certains parcours de soins.

Merci au zèle des directeurs qui se succèdent ici et transforment chaque recul national en objectif local, chaque suppression d'emploi en gain de productivité et chaque difficulté humaine en indicateur.

Et surtout, merci aux organisations syndicales de travailleurs qui ont contribué à confier la présidence de ce Conseil à un représentant des employeurs plutôt qu'à une organisation représentant celles et ceux qui vivent de leur travail et financent la Sécurité sociale.

Pour la CGT, notre santé n'est ni une variable d'ajustement budgétaire, ni un marché, ni une rente.

Nous défendons le 100 % Sécu, financé par les cotisations prélevées sur la valeur produite par le travail et donc la disparition pure et simple des complémentaires.

Nous exigeons de véritables moyens pour la prévention, des recrutements pérennes, le maintien et le développement des accueils physiques ainsi que la revalorisation de la valeur du point à 10 euros.

Ce rapport est une déclaration de guerre sociale.

Nous nous devons désormais de préparer la riposte.



PRISE DE PAROLE

LE 15 SEPTEMBRE 2026

LE SALAIRE EST UN COMBAT DE CLASSE



Camarades,

Si nous sommes rassemblés aujourd'hui, c'est parce que le salaire est un combat de classe, et que ce combat structure toute notre vie. D'un côté, le patronat, les actionnaires, les rentiers, les gouvernements qui appliquent l'austérité comme une doctrine. De l'autre, nous : celles et ceux qui n'ont que leur travail pour vivre, celles et ceux qui produisent toute la richesse.

Depuis des années, nous subissons une offensive : les prix montent, les factures explosent, et nos salaires restent bloqués. Ce que nous gagnons, nous le perdons aussitôt dans les dépenses essentielles. Pendant ce temps, les profits, eux, ne connaissent jamais la crise. La richesse que nous créons est captée par une minorité, et on voudrait nous faire croire que nous coûtons trop cher. Camarades, ce n'est pas une fatalité : c'est un choix politique, un choix de classe.

Au cœur de cette bataille, il y a la Sécurité sociale, notre conquête, notre outil, notre force. Sans elle, chaque consultation, chaque analyse, chaque hospitalisation serait un gouffre financier. La cotisation sociale, ce n'est pas une charge : c'est du salaire socialisé, c'est ce que nous mettons en commun pour que personne ne soit laissé de côté. Et c'est précisément pour cela que le patronat et les gouvernements veulent la réduire, la privatiser, la mettre sous tutelle.

Camarades, À tout cela s'ajoute aujourd'hui un discours dangereux : celui de l'économie de guerre. On nous explique que le pays doit se préparer, se réorganiser, se serrer la ceinture pour répondre à des enjeux militaires, géopolitiques, stratégiques. Mais derrière ces mots, il y a une réalité : on veut faire payer aux travailleurs les choix d'une minorité qui dirige l'économie et les armées.

L'économie de guerre, ce n'est jamais l'effort des actionnaires. Ce n'est jamais la réduction des dividendes. Ce n'est jamais la fin des profits.

Non, l'économie de guerre, historiquement, c'est la mise au pas des travailleurs la pression sur les salaires, la limitation des droits sociaux, la justification de l'austérité, la réduction des protections collec-

tives. C'est la vieille recette : faire croire qu'il faut "l'unité nationale" pour mieux faire taire les revendications sociales.

Nous le disons clairement : nous refusons que les travailleurs, les retraités comme la jeunesse soient les variables d'ajustement d'une économie militarisée. Nous refusons que la Sécurité sociale, les salaires, les services publics deviennent les victimes de stratégies décidées contre le peuple. Nous refusons que la guerre, ou son prétexte, serve à renforcer le pouvoir du capital et affaiblir celui du travail.

Notre classe n'a jamais gagné en temps de guerre économique. Notre classe gagne quand elle lutte, quand elle s'organise, quand elle refuse de se laisser sacrifier.

C'est pourquoi nous revendiquons :

- **L'augmentation générale des salaires, des pensions et des minima sociaux.**
- **Des emplois stables, qualifiés, respectueux de l'environnement.**
- **La fin des exonérations de cotisations, qui affaiblissent la Sécu pour enrichir les employeurs.**
- **Un financement basé uniquement sur la cotisation, pas sur la tutelle de l'État.**
- **La suppression du PLFSS, qui met la Sécu sous contrôle budgétaire.**
- **Le retour à une gestion démocratique, par les assurés eux-mêmes.**

Et un 100 % Sécu, pour que chacun puisse se soigner sans condition de revenus.

Camarades, Nous ne sommes pas ici pour subir. Nous sommes ici pour construire la riposte. Pour dire que nous refusons de payer la crise, l'inflation, les profits des autres, et maintenant les ambitions d'une économie de guerre. Pour dire que nous voulons vivre, pas survivre. Pour dire que nous voulons une société où le travail est respecté, où la santé est un droit, où la richesse produite revient à celles et ceux qui la créent.

Aujourd'hui, ici, nous affirmons : Nous ne lâcherons rien. Nous nous organiserons. Nous nous mobiliserons. Et nous gagnerons.

Merci.

Hommage à Marcellin FERRAND

lors des obsèques le 27/08/2026

Le 4 mai 2023, à l'occasion de notre assemblée générale annuelle des retraité-e-s CGT FAPT, nous avons fêté ses 100 ans. Marcellin nous avait gratifiés de sa présence et offerts un de ses traits d'humour et de finesse d'esprit en déclamant un texte poétisé plein de malice et d'à-propos.

Lecture qu'il fit sans lunettes et debout. Il avait attaqué son deuxième siècle depuis 59 jours, en conservant intacte sa verve et son phrasé. C'est avec le souvenir de ce moment de joie que nous t'accompagnons aujourd'hui.

Notre camarade Marcellin est né au bourg de la commune d'Azy le 6 mars 1923. Bon, Azy, chacun connaît, bourgade rurale du nord-est de Bourges en allant vers Sancerre, un peu au sud de Montigny.

Dans le livre qu'il a écrit : *« souvenir du facteur maraîcher »*, Marcellin disait en guise d'épilogue, je cite : *« j'ai 83 ans en 2006, je suis au crépuscule de mon existence, j'ai pensé qu'il serait normal de raconter très simplement ce qu'a été ma vie, faite de peines, de labeur, de désillusions, de déceptions, mais aussi de joies, de satisfactions, d'émotions. Vie pleine et entière au service des causes qui m'étaient chères, et aussi par sympathie avec des amis concernés par des idéaux proches des miens. »*

Ton crépuscule aura duré vingt ans, toute une génération où tu as continué une vie active. Ta vie et ta personnalité ont été fortement marquées par ton vécu familial, par la ruralité, par les difficultés quotidiennes de l'après-Première Guerre mondiale, de la montée du fascisme en Europe et de la Deuxième Guerre mondiale à laquelle tu prendras part en qualité de résistant FFI avec notamment une intense activité en Charente-Maritime puis un enrôlement dans l'armée régulière jusqu'à la reddition allemande.

Marcellin fera ses premières armes de facteur le 3 septembre 1939, jour de la déclaration de guerre, pour remplacer le facteur titulaire parti au front, il avait seize ans et demi. Je ne sais pas s'il s'agissait pour lui d'une vocation, je dirais plutôt un besoin pour lui de participer à la subsistance familiale

quelle que soit l'activité professionnelle exercée.

C'est en fait le 16 décembre 1946 que Marcellin va commencer sa carrière, deux mois après que Maurice Thorez eut fait adopter la loi du 19 octobre 1946 portant le premier statut général des fonctionnaires. Ce n'est pas le statut, trop fraîchement adopté qui propulsera Marcellin sur sa première tournée, mais comme c'était souvent le cas à l'époque, la connaissance des postiers du coin.

Il y restera jusqu'au 6 mars 1978, jour de ses cinquante-cinq ans où il fera valoir ses droits à la retraite. Marcellin affiche donc quarante-huit ans en retraite et je crois que l'on peut dire sans avoir à en rougir que son activité principale de salarié aura été la retraite. C'est beau quand même. Je sais qu'au Medef, à l'Elysée et à Matignon, ça les fait enrager tout ce temps qu'ils considèrent comme de l'oisiveté.

Alors Marcellin était facteur, mais pas que. Il sera un maraîcher émérite du côté de l'Yèvre et de la Voiselle, il sera footballeur y compris un temps à l'ASPTT, il sera champion de jeu de dames et assidu au café des Beaux-Arts rue de Sarrebourg.

Alors Marcellin était facteur mais pas que. Il était musicien de la fanfare « l'Avenir de Bourges », dont il fut même le président.

Alors Marcellin était facteur mais pas que. Il militera à la fédération des parents d'élèves, à l'époque la fédération Cornec.

Alors Marcellin était facteur mais pas que. Cerise sur le gâteau il sera syndicaliste CGT. Il mènera entre autres et avec d'autres l'action nationale qui aboutira à la suppression de la tournée de distribution le samedi après-midi. Il sera délégué du Cher au congrès de 1962 à la Maison des métallos Jean-Pierre Timbaud à Paris, avec Gilbert Vaché et Alain Gauvin. Il récidivera en 1964 au congrès de la mairie de Montreuil.

Marcellin a adhéré une première fois à la CGT en 1938 quand il était domestique à Jalognes. Son adhésion durera un an, le fascisme et la guerre y mettront fin.

Il reprendra la carte en 1946, quelle longévité 80 ans et même 81 avec l'année 1938. Moi qui parle en ce moment au nom de tous les syndiqués, j'ai fait la connaissance de Marcellin alors qu'il était déjà à la retraite, en 1989.

Marcellin, ta section syndicale, ton syndicat, ta fédération et toutes les structures de ton organisation syndicale se joignent à moi pour te remercier de ce que tu as été, de ce que tu nous as apporté.

Nous te remercions pour ta fidélité à la CGT. Nous te remercions pour ton militantisme.

Nous te remercions pour la pertinence de tes analyses.

Marcellin, tu es notre fierté, accepte notre reconnaissance.

À ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants et à toute sa famille nous présentons nos condoléances. Pussions-nous rester fidèles aux engagements de toute ta vie.

Joël Bugnone
Syndicat CGT FAPT



SOUSCRIPTION UD

NOUS POUVONS ET NOUS DEVONS FAIRE NETTEMENT MIEUX

S'il n'est pas question ici d'être culpabilisateur et si la période des vacances n'était pas propice, les résultats à ce jour sont très insuffisants.

Chaque année, notre souscription constitue une contribution incontournable à l'équilibre de notre budget. Nous savons que tous nos syndicats y sont sensibles et que nos militants auront à cœur, à l'instar des années précédentes, d'améliorer leurs résultats.

Tous les carnets ont été répartis et ils doivent être largement proposés aux syndiqués, aux collègues ainsi qu'à notre entourage.

Sûrs que vous comprendrez notre insistance, nous vous remercions par avance de votre mobilisation et savons pouvoir compter sur votre engagement.

Les lots seront remis sur présentation du ou des billets gagnants jusqu'au **26 janvier 2027**.

Afin de respecter les délais, d'acquérir les lots et de les distribuer dans les meilleures conditions, nous vous demandons de nous retourner dans les plus brefs délais un maximum de carnets réglés.

Nous vous remercions par avance de votre mobilisation et savons pouvoir compter sur votre engagement.

TIRAGE LE LUNDI 26 OCTOBRE 2026





COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À l'occasion de la **Journée internationale de la paix du 21 septembre**, la CGT du Cher réaffirme son engagement pour la paix, la solidarité internationale des travailleurs et le droit des peuples à vivre libres, souverains et en sécurité.

En 2026, plus de 130 conflits armés sont actifs dans le monde selon le Comité international de la Croix-Rouge. Leur nombre a plus que doublé en quinze ans et derrière ces guerres, ce sont d'abord les populations, les travailleurs qui paient le prix humain, social et économique des affrontements.

Cette année les Nations Unies ont comme thématique **"Investir dans la paix, pour tous, partout, chaque jour"**. Cela doit nous interroger sur les constats de cet organisme international sur les choix politiques, économiques et sociaux réalisés partout dans le monde.

L'impérialisme occidental et son expansion colonialiste restent une des principales causes de ces conflits. Partout où les richesses minières, pétrolières et gazières ou agricoles se trouvent, les conflits éclatent. Partout où la démocratie et l'économie populaire sont décidées démocratiquement, les attaques se produisent. Partout où les régimes politiques ne vont pas dans le sens du capital impérialiste, les sanctions contre les peuples et les tueries se multiplient.

Sous des prétextes fallacieux, mensongers, de dictatures, de non-respect des droits de l'Homme, d'armes de destructions massives ou encore de menaces des intérêts sur des territoires à plusieurs milliers de kilomètres, les occidentaux veulent garder leur hégémonie capitaliste, et tous les moyens sont bons. Surtout la guerre.

Mais à qui profitent ces situations ? Il y a une économie privée très lucrative autour des conflits. C'est un versement massif d'argent public aux entreprises d'armement. La reconstruction assurée par les prêts des banques privées et par les multinationales du BTP. Là-dessous, ce sont les mêmes propriétaires et les mêmes actionnaires qui s'enrichissent sur la désolation et les victimes.

Les dépenses militaires mondiales ont atteint 2 887 milliards de dollars en 2025, un niveau historique. En France pour 2026, c'est un budget de 57,1 milliards d'euros hors pensions, soit 6,7 milliards supplémentaires en un an.

Dans le même temps, on explique aux travailleurs qu'il faudrait faire des économies, travailler davantage, accepter la dégradation des services publics et de nouveaux reculs sociaux.

Les milliards consacrés à la course aux armements proviennent des richesses produites exclusivement par le travail.

La question est donc simple : qui produit les richesses et qui décide de leur utilisation ? Pour notre organisation, elles doivent servir à augmenter les salaires et les pensions, financer la Sécurité sociale, développer l'hôpital et l'école publics, réindustrialiser le pays, répondre aux besoins sociaux et écologiques et réduire le temps de travail.

Les déclarations de Macron comme du chef d'Etat Major des armées sont remplies d'intentions guerrières. Depuis plus de deux ans, ils tentent de préparer les travailleurs et la jeunesse à un "évident" conflit avec la Russie. Pour rappel, c'est l'Otan, l'Union Européenne et les Etats-Unis qui sont dans toutes les guerres sur la planète.

Les conflits et le réarmement représentent aussi des marchés considérables pour l'industrie militaire.

Nous refusons que l'avenir industriel soit enfermé dans une économie de guerre.

Les savoirs et les savoir-faire des travailleurs et nos capacités industrielles doivent avant tout être mobilisés pour répondre aux besoins des populations avec des productions utiles aux besoins des populations : énergie, transports, santé, logement, industrie, environnement et services publics, etc....

Notre camp est celui des travailleurs et des peuples. Nous sommes pacifistes, internationalistes, anti-impérialistes et antifascistes.

Face à l'économie de guerre, battons-nous pour imposer la satisfaction des besoins sociaux.

